

# COMMUNE DE SAINT-GERMAIN 70200

Mairie – 4 rue des Écoles

Téléphone 03 84 30 10 87 - mail : [mairiestgermain70@orange.fr](mailto:mairiestgermain70@orange.fr)

Ouverture au public : lundi de 10h à 12h, mercredi et jeudi de 16h à 18h, samedi de 9h à 11h.

Accueil téléphonique : lundi, mercredi, jeudi de 8h à 12h et de 14h à 18h. Mardi et vendredi de 8h à 12h. Samedi matin de 9h à 11h.

Site internet : [www.saintgermain70.fr](http://www.saintgermain70.fr)

## BULLETIN D'INFORMATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 28 AOÛT 2023

Étaient présents à 19h00 : Maryline **Caravati-Bresson**, maire, Arnaud **Jurettigh**, Olivia **Beluche**, Caroline **Triquenot** adjoints. Adeline **Durpoix**, Lucie **Roch**, Annabel **Dudoret**, Olivier **Gavoille**, Freddy **Stahli**, conseillers. Dominique **Letellier**, Hélène **François**, Philippe **Didier**, Denis **Guilbert**, absents excusés ont respectivement donné pouvoir à A. Jurettigh, O. Beluche, O. Gavoille, C. Triquenot.

### Liste des délibérations examinées au conseil du lundi 28 août 2023

- Approbation du PV de la séance du conseil municipal du 26 juin 2023
- Convention fourrière animale « Boules de Poils » - Approuvée
- Convention d'entretien des aménagements de sécurité RD 72 et RD 132 – Approuvée
- Discussion générale : projets de voirie 2024/2025 ; projet d'installation de récupérateurs d'eau à l'atelier municipal ; nettoyage des rues.

## VIE QUOTIDIENNE

### CARTE AVANTAGES JEUNES 2023-2024 - DISTRIBUTION

La distribution de la carte « avantages jeunes » pour la rentrée de septembre offerte aux collégiens et lycéens de la commune, s'effectuera **mercredi 6 septembre à 17 h**, salle du conseil municipal de la mairie.

### BIBLIOTHÈQUE

Les bénévoles de la bibliothèque communiquent :

*"La bibliothèque reprend ses horaires habituels du mardi 16 h /18 h et du samedi 9 h /11 h à partir du 2 septembre. Nous reprendrons nos visites à l'école les lundis à partir du 18 septembre. De nombreuses nouveautés sont à votre disposition pour les adultes et les enfants. A très bientôt."*

### AFFOUAGE SUR PIED

Les inscriptions pour la réalisation de l'affouage sur pieds sont ouvertes au secrétariat de mairie **du lundi 4 septembre au lundi 9 octobre**

## **REPRISE DES ACTIVITÉS DU JUDO ET JUJITSU**

L'entraînement à la pratique du judo reprend dès le **mercredi 6 septembre**.

Les horaires et jours sont définis ainsi :

- le mercredi de 17 à 18 h : bébé judo de 4 à 6 ans et de 18 h à 19 h 30 : moyens.
- le jeudi de 18 h 45 à 20 h 30 : jujitsu.
- le vendredi de 17 h 30 à 18 h 30 bébé judo puis de 18 h 30 à 20 h : moyens.

## **CONCOURS DE PÉTANQUE – Samedi 16 septembre**

La section pétanque des Saint Patoch' du Foyer rural organise un concours de pétanque  
**samedi 16 septembre à partir de 13 H**

Ce concours se déroule en 4 parties. Il est ouvert aux doublettes formées, limité à 40 équipes.

Tarif : 10 euros la doublette (réglable d'avance).

Inscription au **06 88 96 61 77** avant le **9 septembre**.

Point de rencontre sur le terrain de pétanque du Foyer. Buvette et petite restauration sur place pendant le concours.

## **NETTOYAGE DE RUES – QUARTIER LOTISSEMENT - SAMEDI 7 OCTOBRE À 8 H**

Les conseillers municipaux se retrouveront **dés 8 H, samedi 7 octobre** pour procéder au nettoyage et désherbage des rues quartier du lotissement. Les rues concernées sont : rue du Tacot, rue du Stade, rue des Sapins, rue des Champs Veadey, rue du Pommier, chemin des Champ la Dame et Rue Lucie Richard. Le point de rassemblement est fixé sur le parking vers l'ancien terrain de pétanque.

Tous les riverains et personnes qui le désirent sont cordialement invités à participer à ce temps de nettoyage. **Pensez à vous munir de vos outils de jardin et gants !** Merci.

## **PRÉCISIONS IMPORTANTES – STÉRILISATION DES CHATS SUR LA COMMUNE**

Depuis plusieurs années la Commune s'est engagée dans la stérilisations des chats errants « dits chats libres » mâles et femelles. Chaque année un budget conséquent est dédié à cette opération. Madame NADER, bénévole, assure la surveillance, la capture et la remise en liberté du chat, là où il vivait. Un cabinet vétérinaire de Lure effectue la stérilisation des animaux capturés.

Le budget prévu pour l'année 2023 est épuisé ! Même si le nombre de chats qui divaguent est en constante progression il ne nous est plus possible d'en assurer d'avantage la régulation.

Il appartient à chacun de prendre ses responsabilités au regard des chats qui pourraient être recueillis. **Si vous nourrissez des chats ils deviennent vos chats !**

Madame NADER, que nous remercions vivement pour implication permanente, n'est pas agent de la Commune, ni employée du cabinet vétérinaire et encore moins de la SPA !

De tous temps il y a eu des chats vivants dans les greniers ou près des habitations. Ils peuvent être parfois maigres ou apparaître de santé moyenne.

Pour autant la Commune ne peut pas prendre en charge toute la population féline du secteur au vu de l'ensemble des dépenses obligatoires croissantes qu'elle doit assurer.

*La prochaine réunion du Conseil municipal est prévue le lundi 25 septembre 2023 à 19h00. Imprimé par nos soins.*